

Zeitschrift:	Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber:	Office national suisse du tourisme
Band:	21 (1961)
Rubrik:	Relations avec les autorités, les milieux intéressés au tourisme et d'autres organisations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une fois encore, nous avons l'agréable devoir de remercier les autorités fédérales pour le précieux appui qu'elles nous ont accordé. Notre reconnaissance va avant tout au conseiller fédéral Spühler, chef du Département des postes et des chemins de fer, qui a toujours fait preuve de la plus grande compréhension à l'égard des problèmes touristiques et tout particulièrement des besoins de notre organisation. Nous avons continué à entretenir les relations les meilleures avec l'Office fédéral des transports, l'Administration fédérale des finances, le Bureau fédéral de statistique, les diverses divisions du Département politique fédéral, ainsi qu'avec les représentations diplomatiques et consulaires de notre pays à l'étranger. Comme au cours des années précédentes, nous avons eu le plaisir de mettre au courant des problèmes touristiques de jeunes stagiaires du Département politique fédéral ainsi que les membres de délégations originaires de pays en voie de développement. Nous avons mis à leur disposition une intéressante documentation. La bienveillante collaboration des directions générales des CFF et des PTT, de l'Union suisse d'entreprises de transport, de la Société suisse des hôteliers, de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, de Swissair, de la Fédération routière suisse, de l'Association suisse des stations thermales, de l'Association suisse des directeurs d'offices de tourisme, de l'Office suisse d'expansion commerciale, de la Fédération suisse du tourisme, de la Fondation Pro Helvetia, de la Caisse suisse de voyages, des organisations locales et régionales de tourisme, de la Fédération suisse des agences de voyages, des journaux et de la presse technique, de la Société suisse de radio-diffusion et télévision et de tous ses studios, des associations sportives et de nombreuses institutions culturelles, a grandement contribué à faciliter notre tâche.

II. RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS, LES MILIEUX INTÉRESSÉS AU TOURISME ET D'AUTRES ORGANISATIONS